

LE GLOBE DANS LA SYMBOLIQUE ROYALE ET IMPÉRIALE FRANÇAISE

HERVÉ PINOTEAU*

Durant des siècles, la souveraineté fut liée à la divinité et celle-ci fut souvent représentée dans un contexte cosmique, donc avec soleil, lune, planètes et étoiles. Le chrétien ne saurait s'en étonner quand il voit le souverain, vicaire du Christ, environné de signes célestes, ceux-ci formant en quelque sorte la livrée du Créateur de toutes choses. Saint Paul ne déclarait-il pas que le Christ est premier né de toute créature, et que c'est en lui, pour lui et par lui que tout a été créé dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles?¹. Le Christ en croix est très souvent représenté entouré du soleil et de la lune, non seulement du fait des phénomènes cosmiques qui accompagnèrent sa mort, mais encore parce que son sang et son eau répandus lavèrent du péché la terre, l'océan, les astres et le monde comme nous l'enseigne l'hymne *Pange, lingua, gloriosi lauream certaminis* que l'on chante le vendredi saint.² De plus, comme nous l'enseigne Hans-Peter L'Orange dans son excellent ouvrage *Studies on the iconography of cosmic kingship in the ancient world*,³ le soleil et la lune sont pour ainsi dire l'ultime abréviation du cosmos tout entier, ici concerné par la mort du Sauveur.

Dès l'Antiquité mésopotamienne et en passant par diverses civilisations aboutissant en quelque sorte à Rome, le souverain est qualifié de soleil (qu'on pense en outre à notre Roi-Soleil!), de roi de l'univers, de roi des quatre parties du monde, le Sassanide étant frère du soleil et de la lune. C'est annoncer le décor cosmique de la souveraineté et l'empereur romain, qui sera divinisé avec apothéose, sera donc affecté d'astres sur divers monuments; on le verra même

* Baron Pinoteau, Vice-président de l'Académie Internationale d'Héraldique. 4 bis, bld. de Glatigny. F-78000 Versailles.

¹ *Épître aux Colossiens* 1,15-16.

² On oublie trop l'ouvrage d'Albert Frank-Duquesne, *Cosmos et gloire. Dans quelle mesure l'univers physique a-t-il part à la Chute, à la Rédemption et à la Gloire finale?*, Paris, 1947, avec avant-propos de Paul Claudel.

³ Le livre de H.P. L'Orange est paru à Oslo en 1953, dans «Instituttet for sammenlignende kulturforskning», série A, XXIII. Cet ouvrage m'a donné beaucoup d'idées pour mon article: «Quelques réflexions sur l'oeuvre de Jean du Tillet et la symbolique royale française» paru dans les *Archives héraldiques suisses*, LXXe année, 1956, paru en 1957, pp. 2-25, repris dans mes *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, Paris, 1982, pp. 100-140, avec des augmentations.

tenant le zodiaque, ce qui laissait entendre qu'il était maître de l'univers comme du temps.

L'empereur romain dont la Victoire légitimait le pouvoir fut représenté avec la déesse ailée lui présentant une couronne de laurier. Cette Victoire fut finalement posée sur un globe que le souverain portait dans sa main. Ce globe idéal, pas plus réel que la Victoire, n'était qu'un symbole et la christianisation du pouvoir fit que la croix remplaça la figure païenne, ce que l'on voit dès le Ve siècle sur les monnaies romaines.⁴

Plus tard, les archanges conducteurs des mondes et protecteurs de l'empire se mirent aussi à porter le globe dans lequel s'inscrivait l'image de la croix souvent soutenue de gradins pour symboliser le Calvaire. Des mosaïques siciliennes bien postérieures en offrent encore des exemples.

On trouvera dans un ouvrage classique de Percy-Ernst Schramm tout l'essentiel sur la question du globe irréal puis réel que les souverains d'Orient puis d'Occident se mirent à porter.⁵ Réel, car il arriva une chose extraordinaire le 14 février 1014 à Rome: le pape Benoit VIII couronna empereur des Romains Henri II (futur saint) et ajouta aux insignes du pouvoir un globe d'or emperlé à l'image de la terre qui était, paraît-il, de forme ronde. On sait que l'empereur envoya la "pomme" d'or à Cluny, monastère "de Gaule" auquel il donna d'autres insignes.⁶ Cependant, il est manifeste qu'à partir de cette date là les

⁴ On ne peut que renvoyer à de nombreux ouvrages sur les monnaies romaines et byzantines. Sur la question complexe des insignes impériaux byzantins: Agostino Pertusi, «Insigne del potere sovrano e delegato a Bizanzio e nei paesi di influenza bizantina», *Simboli e simbologia nell'alto medioevo*, 1975 («Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo», XXIII), Spolète, 1976, pp. 481-568, 8 planches. Les empereurs d'Orient étaient souvent représentés avec des insignes qui n'existaient point dans la réalité, ou étaient accompagnés dans certaines cérémonies par des insignes qu'ils ne tenaient jamais!

⁵ *Sphaira. Globus. Reichsapfel. Wanderung und Wandlung eines Herrschaftszeichens von Caesar bis zu Elisabeth II. Ein Beitrag zum «Nachleben» der Antike*, Stuttgart, 1958.

⁶ Deux auteurs français ont noté la naissance du nouvel insigne impérial. On en trouvera facilement les traductions en français dans le recueil *L'an mille*, éd. Edmond Pognon, Paris, 1947. Tout d'abord Raoul Glaber dans ses *Histoires* (p. 59) nous déclare que Benoit VIII attendant l'arrivée d'Henri II, fit fabriquer le nouvel insigne impérial «qui avait jusqu'alors reçu des formes variées» (données par peintres et sculpteurs). Le pape lui assigna une forme «pleine de signification»: «une sorte de pomme d'or, divisée en quatre quartiers par des rangées de pierres fort précieuses, et surmontée d'une croix d'or. Elle était à l'image de cette terre, qui, paraît-il, affecte une forme ronde; sa vue devait rappeler au souverain de l'empire terrestre qu'il doit gouverner et faire la guerre en ce bas monde sans autre souci que de mériter d'être protégé par l'enseigne de la croix vivifiante; et le décor de pierres variées faisait voir que la dignité impériale doit être rehaussée par l'éclat de nombreuses vertus». Ce passage est d'intérêt car il montre, une fois de plus qu'insigne enseigne un programme de conduite et que les pierres sont attachées aux vertus, ce qui est particulièrement patent dans tout ce tourne autour de la couronne. Chose curieuse, le pape ne remit pas le globe lors d'une cérémonie, mais en rencontrant Henri II qui allait entrer dans la Ville éternelle, «et en présence de tout le peuple romain». Henri II reçut donc «le nouvel insigne impérial», l'examina l'air content et dit: «Très bon père, vous avez fait faire cet objet pour signifier par son symbole à notre monarchie comment elle doit se gouverner elle-

souverains de l'Europe abandonnèrent progressivement les deux sceptres pour un court sceptre et un globe crucifère.⁷ Les deux derniers porteurs de globe furent Charles IV (d'Autriche) lors de son sacre de roi apostolique de Hongrie à Budapest le 30 décembre 1916, et S. M. Elisabeth II reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord dans Westminster le 3 juin 1953.⁸

Les rois de France, quant à eux, sont restés attachés aux deux sceptres, le très long sceptre joignant le ciel et la terre tenu dans la main droite, le court sceptre ou verge d'une coudée sommée d'une main d'ivoire, tenu dans la main gauche, curieux insigne dont j'ai donné ailleurs la signification.⁹ La Bible en sa version de la Vulgate était, si j'ose dire, restée maîtresse du terrain.

même; la leçon est ingénieuse». Puis élevant dans sa main la pomme d'or, il ajouta: «Personne n'est plus digne de posséder et de contempler ce présent que ceux que le mépris des pompes de ce monde rend plus léger pour suivre la croix du Sauveur». Et il l'envoya aussitôt à Cluni, monastère de Gaule qui dès cette époque passait pour l'emporter en piété sur tous les autres, et à qui il avait en piété sur tous les autres, et à qui il avait déjà offert de nombreux ornements». Adhémar de Chabannes en sa *Chronique* (p. 179) explique que Henri II fit présent à Cluny «de son sceptre d'or, de sa sphère d'or, de son vêtement impérial en or, de sa couronne d'or, de son crucifix d'or, qui pesaient ensemble cent livres». Tout ceci montre que l'empereur avait un ensemble d'insignes personnels qu'il n'avait à transmettre à personne puisqu'il n'avait pas d'enfant, et que le globe n'eut guère d'importance pour lui et les siens... Figurant quelques temps dans des processions, les insignes de Henri II disparurent finalement, l'abbaye ayant besoin d'argent. A ce sujet: Dominique Iogna-Prat, «La Croix, le moine et l'empereur: dévotion à la Croix et théologie politique à Cluny autour de l'an Mil», *Haut moyen-âge, Culture, éducation et Société. Études offertes à Pierre Riché*, Coordination Michel Sot, La Garenne-Colombes, 1990, pp. 449-475.

⁷ Les *ordines* des sacres et couronnements mettront cependant du temps à citer le globe, insigne qui rendait le souverain semblable au Christ *cosmocrator*. C'est au milieu ou dans le deuxième moitié du XI^e siècle, du temps des Saliens, qu'un *ordo* montre l'empereur portant sceptre et globe d'or avant la cérémonie du couronnement dans Saint-Pierre (Reinhard Elze, *Die Ordines für die Weihe und Krönung des Kaisers un der Kaiserin*, «Fontes iuris germanici antiqui in usum scholarum ex Monumentis Germaniae historicis separatim editi. IX Ordines coronationis imperialis», Hanovre, 1960, p. 34-35 pour l'*ordo* XIII). Cette «pomme d'or» est confirmée par l'*ordo* XVII du temps des Stauffen, à la fin du XII^e siècle (p.66). Sur les globes, cf. lord Twining, *European regalia*, Londres, 1967, cf. ch. VII «Orbs».

⁸ La reine Elisabeth II fut sacrée et couronnée selon le rit anglais. Dans P.-E. Schramm, *Sphaira.Globus.Reichsapfel* on voit la reine assise sur son trône, sans insigne, et tendant les mains pour recevoir un instant le globe crucifère. Par la suite elle reçut les deux sceptres et la couronne. Puis, à la fin de la cérémonie, la reine s'en alla vers la sacristie où elle changea de vêtements. On la vit sortir de l'église avec une couronne plus légère, un long manteau de pourpre et d'hermine, tenant le sceptre principal et le globe, ce qui sera sa tenue habituelle lors de l'ouverture des sessions du parlement, tenue que l'on retrouve sur le sceau de majesté. Dès le sceau d'Édouard le Confesseur, le roi d'Angleterre est représenté avec ce globe crucifère.

⁹ H. Pinoteau, «Les insignes du roi vers l'an Mil», *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an Mil, Paris-Senlis, 22-25 juin 1987, paru à Paris, 1992, pp. 73-88, et spécialement p. 82: la verge d'une coudée sommée de la main d'ivoire est le sceptre davidique par excellence et ce n'est qu'en 1461 qu'il est appelé main de justice (comptes de obsèques de Charles VII).

I

Alors, les rois de France ont-ils porté le globe, oui ou non? Oui si l'on s'en tient au domaine des symboles, donc de l'irréel, mais sur une courte période et en négligeant quelques exemples du temps des Mérovingiens copiant les coutumes impériales romaines. Père de Clovis Ier, Childéric Ier portait-il un globe dans sa main gauche si l'on en croit certains moulages de son sceau disparu?¹⁰ Le roi Theudebert/Thibert Ier, qui régnait à Reims vers 540 copiait la monnaie impériale byzantine et se faisait figurer en tenant un globe sommé d'une haute croix au droit, alors qu'un tel globe crucifère apparaissait au revers, proche d'un ange tenant une longue croix.¹¹ Childéric II d'Austrasie, puis roi de tout le royaume (662-675) utilisait aussi globe crucifère au droit, etc.¹²

L'empire romain assumé par Charlemagne devait contribuer à opérer un changement dans la symbolique des rois francs qui s'enrichissait déjà de méditations sur des textes de la Bible écrite en latin (Vulgate) et même en grec (Septante).

Je n'hésite pas à placer en tête de toutes les représentations d'un souverain tenant le globe la statuette équestre dite de Charlemagne, ensemble composite en bronze autrefois doré et damasquiné. Si le cavalier est du IXe siècle, le cheval est peut-être du Bas-Empire. Le souverain a une tête qui ressemble à celle de Charlemagne sur ses deniers impériaux et la tradition messine y a toujours vu une représentation de cet empereur, d'ailleurs vêtu comme on le sait par un texte d'Eginhard. On a voulu y voir une statuette de Charles II le Chauve ou une représentation de ce roi sous forme de son grand-père, mais le plus simple est d'admettre qu'on se trouve bien en face de l'empereur de 800. L'empereur tient en sa main gauche un globe uni et il se peut qu'il ait eu autrefois une épée haute en sa main droite.¹³ Ce sera d'ailleurs une constante de l'art en France et ailleurs:

¹⁰ L'empreinte parisienne n'est pas très explicite: Martine Dallas, *Les sceaux des rois et des régences* («Corpus des sceaux français du moyen âge», 2), Paris, 1991, n.º I. L'empreinte de l'Ashmolean Muséum d'Oxford est meilleure: frontispice de [John]-[Michael] Wallace-Hadrill, *The long-haired kings, and others studies in frankish history*, Londres, 1962. Il en existe d'autres représentations, par exemple: Percy-Ernst Schramm, *Herrschaftszeichen und Staatsymbolik*, Stuttgart, 1954, t.I, pl.12, fig.13.

¹¹ P.-E. Schramm, *Sphaira.Globus. Reichsapfel*, pl. 8 c et d.

¹² *Ibidem*, pl. 8, f et g. Ce sou d'or de Marseille est aussi figuré dans: Laure-Charlotte Feffer, Patrick Périn, *Les Francs*, t.2 *A l'origine de la France*, Paris, 1987, p. 54. Voir aussi: Maurice Prou, *Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892, núms. 39,1413.

¹³ Excellente notice sur la statuette par Mme Danielle Gaborit-Chopin dans *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du Vile siècle à l'An Mil*, exposition du Musée national des arts et traditions populaires, Paris, 1988, Cat I, p. 33-34: on sent que l'auteur est finalement pour l'identification de la statuette avec Charlemagne, faite «soit au début du IXe siècle, soit commémorative». Pour moi, le globe est tout à fait normal quand on pense à l'inspiration antiquisante de la statuette et de l'époque de Charlemagne, lequel se faisait représenter avec une couronne de laurier sur ses deniers impériaux.

l'empereur, et surtout Charlemagne, seront le plus souvent représentés avec le globe en la main gauche et l'épée en la main droite au lieu d'un sceptre. Ce qui m'a le plus longtemps fait hésiter est la présence de quatre fleurons trifides sur la couronne, alors qu'on a plus d'une fois attribué la naissance de cette couronne à Charles II le Chauve en se fondant sur les peintures relatives à ce roi. Or, avec Charlemagne ainsi couronné, nous nous trouvons dans une période déterminée par les statues des saintes en stuc du "tempietto" Santa-Maria-in-Valle de Cividale (Frioul), celles-ci datant de bien avant l'an 800 et portant des couronnes ornées de plusieurs fleurons de ce genre, d'une part,¹⁴ et le Psautier d'Utrecht dessiné à l'abbaye d'Hautvillers autour de 820-830 (820, soit six ans après la mort de Charlemagne...), d'autre part: en ce fameux manuscrit, les couronnes à plusieurs fleurons trifides sont en effet visibles.¹⁵

Il n'est pas inutile de constater que la couronne du cavalier n'est pas seule ornée de fleurons trifides, véritables ancêtres des lis: les chaussures du souverain sont aussi marquées de ce fleuron venu tout droit de la Bible: nous avons là un nouveau signe que la royauté franque est déjà bien liliacée. Plus tard, les chevaliers pourront porter leurs armes héraldiques sur leurs bottines et nos rois recevront au sacre souliers et chausses, ou encore bottines, recouverts de soie bleue, semée de fleurs de lis d'or.

Petit-fils homonyme du grand Charles, Charles II le Chauve se considéra toujours comme l'égal de l'empereur, bien qu'il n'obtînt ce titre qu'en 875. Deux peintures le montrent portant le globe, insigne qui se retrouve sur sa

¹⁴ W. F. Volbach, dans l'ouvrage écrit avec J. Hubert et J. Porcher, *L'Europe des invasions* («L'Univers des formes»), Paris, 1967, p. 250, les statues des saintes sont de vers 800 ou de peu avant (cf. p. 249, 251 des représentations de ces saintes, et l'on y voit que les fleurons trifides des couronnes, groupes de trois longues pierres ou perles, toutes classiques, se retrouvent aux colliers de ces saintes).

Hans-Peter L'Orange a vieilli ces statues de stuc: «L'originaria decorazione del Tempietto Cividalese», *Likeness and icon. Selected studies in classical and early medieval art.*, Odense, 1973, p. 218-242, reprise d'un texte de 1952: d'avant 800, ces statues font partie d'une démonstration sur la naissance de la couronne à plusieurs fleurons vers 800, tant pour les saints représentés sur des mosaïques que pour Charlemagne qui dut assumer ce nouvel insigne sous une influence byzantine, les fleurons trifides n'étant que des lis. Je développe cette question dans un livre à paraître. Dans le livre qu'il publie avec Hjalmar Torp, H.-P. L'Orange ira jusqu'au milieu du VIII^e siècle: *Il Tempietto longobardo di Cividale*, vol. VII («Acta ad archeologiam et artium historiam pertinentia», publié par l'Institut Romain de Norvège), 3^e partie: *La scultura in stucco e in pietra del Tempietto*, Rome, 1979.

¹⁵ Jean Porcher, dans le livre qu'il publie avec Jean Hubert et W. F. Volbach, *L'Empire carolingien* («L'Univers des formes»), Paris, 1968, p. 102, date le Psautier d'Utrecht entre 820 et 830; ce fameux manuscrit est ainsi nommé du fait qu'il est à la Bibliotheek der Rijksuniversiteit d'Utrecht, sous la cote Script, eccl. 484. Joachim E. Gaehde, *Peinture carolingienne*, Paris, 1977, p. 29, date le Psautier entre 816 et 835, avec la cote Cat. Cod. Ms. Bibl. Rhenotriactinae I, n.° 32. Cf. Suzy Dufrenne, *Les illustrations du Psautier d'Utrecht. Sources et apports carolingiens* («Association des publications près les Universités de Strasbourg», fasc. 161), Paris, 1978, pl. diverses figures de la pl. 103.

représentation sculptée dans l'ivoire du trône déposé dans Saint-Pierre de Rome.¹⁶ Sur le Psautier de Paris, probablement exécuté à Saint-Denis entre 842 et 869, et montrant une véritable révolution insigniologique, Charles II le Chauve tient un globe d'un bleu violacé identique à celui de sa tunique céleste. Ce globe est rehaussé d'une croix pommetée d'or, issante d'une sorte de double mont aussi d'or.¹⁷ Le souverain qui est à l'image du Christ se doit de faire régner la Croix sur le monde. Plus curieux est le globe tenu par ce roi sur une page de la Bible de Saint-Paul —hors —les murs, donc à Rome. En effet, le cercle d'or bordé de rouge violacé est orné d'un monogramme de même couleur qui a beaucoup fait travailler les érudits. Le seul moyen pour le décrypter est de comprendre que l'autre roi qui est magnifié dans cette Bible est Salomon, qui a droit, lui aussi, à une pleine page, et encore que, pour la première fois, le roi y est accompagné de sa femme, laquelle est évoquée dans l'inscription explicative (*coniunx*) sans que son nom soit donné. Cette composition complexe est fondée sur l'identification de *Karolus* et de *Salomon*, deux rois ayant sept lettres (chose importante dans l'esprit de l'époque) et dont l'o est central pour les deux, sous la forme classique du losange.¹⁸ On a donc toutes les lettres qu'il faut pour écrire ces deux nom, plus *Rex* qui est manifeste et deux autres lettres en bas du monogramme: elles peuvent très bien être relative à la reine Ermentrude (généralement écrite avec un H: *Hirmintrudis*,)¹⁹ mère de Louis II le Bègue, donc H, et à la femme de Salomon qui fut mère de Roboam, Naama, l'Ammonite, donc N.²⁰ Nous sommes ici devant des affirmations dynastiques et idéologiques, à une époque antérieure à 867, date à laquelle Ermentrude fut abandonnée au profit de Richildis/Richeut,²¹ jeu graphique qui aurait comblé d'aise un Raban Maur que l'on crédite de la création de monogrammes pour des personnages bibliques²².

¹⁶ Je reviendrais d'ici peu sur la véritable origine de ce trône et sur son mode de transmission à Rome.

¹⁷ Bibl. nat., ms.lat. 1152, f°3 v°. La croix sort donc de lignes courbes au lieu de degrés, et on trouvera plus tard des archanges ayant de tels globes.

¹⁸ Rome, basilique patriarcale de Saint-Paul-hors-les murs, manuscrit sans numéro, f° I. Le roi Salomon trônant est en frontispice du livre des *Proverbes*, f° 188 (ou 185) v°. Ce manuscrit serait lui aussi une production de l'abbaye de Saint-Denis. Le O en losange n'est pas innocent car cette forme qui donne la mâcle, est de la plus grande importance, comme je le montrerai ailleurs.

¹⁹ Christian Settipani (avec la collaboration de Patrick Van Kerrebrouck, *La préhistoire des Capétiens*, Villeneuve d'Ascq, 1993, p. 307, n. 779, donne les diverses formes du nom de la reine dans les actes de Charles II le Chauve et de Louis II le Bègue: la forme avec l'H initial est la plus fréquente.

²⁰ *Ier Rois* (ex-3e) 14, 21; 2 *Chroniques* 12, 13:«*Naama Ammanitis*».

²¹ C. Settipani, *ibidem*.

²² Il existe plusieurs essais de représentation du monogramme de façon lisible, par exemple: Ernst H. Kantorowicz, «The carolingian king in the Bible of San Paolo fuori le mura», *Selected studies*, Locust Valley, 1965, p. 90/ (295), mais ses raisons pour mettre le manuscrit en

Après Charles II le Chauve, les témoignages sur les rois francs de l'Ouest se réduisent aux sceaux qui ne donnent presque aucun renseignement utile sur les insignes du pouvoir et en tout cas aucun globe chez les Carolingiens et autres pré-Capétiens. Le globe se réfugie dans la représentation des souverains Saxons, les Othon qui devinrent empereurs et dont plusieurs sont peints avec cet insigne qui peut aussi figurer sur les sceaux depuis Othon Ier.²³ Les tombes des souverains, disons-le, germaniques, livrèrent d'ailleurs des globes crucifères dès le XI^e siècle.²⁴

C'est en imitation des empereurs de l'Est, que les deux premiers Capétiens se firent représenter tenant un globe dans leur main gauche lorsqu'ils firent graver leurs sceaux. Il n'était pas question de montrer une quelconque inégalité avec le proche parent de l'Est, Hugues Capet étant neveu, par sa mère, d'Othon Ier et donc cousin germain d'Othon II, alors que Robert II le Pieux était cousin issu de germain d'Othon III et de saint Henri II. Alors que les *ordines* des sacres des rois de l'Ouest, des rois de France, ignoraient le globe, et que notre roi Lothaire eut un sceau où il figurait tenant deux sceptres, ceux qui étaient évoqués dans les *ordines*, Hugues Capet et son fils n'hésitèrent pas à s'impérialiser avec le globe.²⁵

Certes, le sceau d'Hugues Capet eut longtemps mauvaise presse, ou tout du moins sa représentation, car il n'en existe plus d'exemplaires. En effet, le port du court sceptre, ou verge, avec une main au sommet, chagrinait les esprits, l'insigne qui sera dit main de justice beaucoup plus tard n'apparaissant que sur le sceau de majesté de Louis X le Hutin, mais j'ai expliqué que ce sceptre davidique venait des Carolingiens.²⁶ Depuis lors, ce sceau a reçu une nouvelle confirmation qui renforce sa parfaite authenticité.²⁷

Avec Henri Ier, le globe disparaît des sceaux français jusqu'à Louis XII, mais en tant que roi de Sicile et de Jérusalem,²⁸ si l'on ne compte pas le "signet de saint

relation avec le mariage du roi avec Richildis/Richeut me paraissent mauvaises, ce qui ne peut en mettre la réalisation après 869/870, époque de cette union. P.-E. Schramm, *Sphaira. Globus. Reichsapfel*, pl. 23, fig. 49 donne un agrandissement en noir et blanc de ce globe. Quant à Raban Maur, il suffit de voir les monogrammes publiés dans la *Patrologie latine*, 1.112 (6 de Raban Maur), col. 1581-1584, l'un de ces monogrammes étant relatif à *Salomon rex pacificus*.

²³ P.-E. Schramm, *Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit. 751-1190*, nlle. édition par Mille Florentine Mütterich, Munich, 1983, p. 333, fig. 83 pour le sceau d'Othon Ier. Voir la suite des figures pour les sceaux ultérieurs.

²⁴ P.-E. Schramm, *Sphaira. Globus. Reichsapfel*, pl. 31.

²⁵ M. Dallas, *Les sceaux des rois et des régence*, n^os 60 et 61. Hugues Capet tient donc la verge à main et le globe, Robert II le Pieux un très court sceptre du genre fleuron et le globe. Le très court sceptre pouvait être porté à l'Est.

²⁶ »Les insignes du roi vers l'an Mil» (cf.n.9).

²⁷ Olivier Guyotjeannin, «Nouveaux témoins du sceau perdu de Hugues Capet», communication du 10 mars 1993, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 1995, pp. 122-134.

²⁸ M. Dallas, *Les sceaux des rois et de régence*, n^o 228 et surtout pl. III en couleurs. L'*ordo* de sacre sicilien connaissait le globe.

Louis" qui est au Louvre et qui doit être relatif à Louis X le Hutin roi de Navarre, du vivant de son père Philippe IV le Bel.²⁹

Il est inutile d'énumérer les représentations impériales faites sous les Capétiens directs et les Valois. L'essentiel est de signaler qu'on savait fort bien comment distinguer l'empereur du roi. Le gisant de Charles II le Chauve dans Saint-Denis, fait dès 1223, dédaignait la couronne fermée, mais donnait au souverain un court sceptre fleurdéliné et un globe qui dut être crucifère.³⁰

Par contre, le globe crucifère réapparut quelques temps quand il fallut fermer la couronne héraldique de nos rois au début du XVI^e siècle. Les exemples sont très rares sous Louis XII³¹ et la double fleur de lis en carré, cimier des heaumes capétiens viendra régner sans partage sur la couronne fermée de François I^{er} et de ses successeurs. Il est vrai qu'une couronne fermée avec un globe crucifère fut donnée au roi Conrad III (1138-1152)³² et les casques du roi lombard Agilulf, figurés justement sur sa plaque de casque réel, sont sommés d'un tel globe au VII^e siècle³³, mais c'est avec les exemples du Saint Empire que nos couronnes fermées furent ainsi décorées autour de 1500.³⁴

²⁹ M. Dallas, *ibidem*, n.° 79, et c'est mon idée qui est exposée en fin de n.1: signet de Louis X le Hutin du vivant de son père, donc comme roi de Navarre. A ce sujet, comparer de L de ce saphir gravé avec le L du petit sceau «ante susceptum» de Louis X pas même roi de Navarre en 1304, sa mère vivante: *ibidem*, n.° 89.

³⁰ Alain Erlande-Brandenburg, *Le roi est mort. Etude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle* («Bibliothèque de la Société française d'archéologie» 7), Genève, Paris, 1975, p. 153 qui donne les sources et pl. XV, fig. 58 (dessin de la collection Gaignières). Dans son *Recueil des rois de France* offert à Charles IX en 1566, Jean du Tillet a laissé son artiste inconnu librement interpréter les détails de monuments copiés. Si le globe tenu par Charles II le Chauve est sans croix et d'or uni (Bibl. nat., ms.fr. 2848, f° 42 d'après le gisant de Saint-Denis, mais avec couronne fermée), le globe crucifère de Charlemagne est beaucoup plus intéressant, l'artiste y a peint un paysage avec une rivière chargée de deux bateaux, des montagnes et un ciel avec des oiseaux qui volent... (f° 36 v°), scène qui ne devait pas figurer sur le globe tenu par l'empereur statufié en haut d'une des colonnes de la grande salle du parlement de Paris.

³¹ H. Pinoteau, *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, Paris, 1982, pp. 335, 510-511.

³² Lord Twining, *European regalia*, p. 224. P.-E. Schramm, *Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit*, p. 444, fig. 188 et p. 457, fig. 203? La croix (qui figurait Au-dessus de la plaque centrale de la couronne octogonale) est bien visible sur la couronne octogonale) est bien visible sur la couronne de Frédéric I^{er} Barberousse, p. 460, fig. 208,209. Comme je l'ai plus d'une fois montré, nos rois se contentaient au moyen âge d'une couronne héraldique ouverte, en sachant que leur couronne de sacre était fermée par une tiare conique de signification sacerdotale et même apostolique.

³³ La plaque de casque d'Agilulf est au Musée national de Florence: cf. Lord Twining, *A history of the crown jewels of Europe*, Londres, 1960, pl. 125: le casque conique sommé du globe crucifère est deux fois représenté sur cette plaque qui est celle d'un roi régnant de 591 à 616.

³⁴ A l'imitation de la couronne impériale, les couronnes européennes, comme celle d'Angleterre, etc. se fermèrent assez souvent dès le XV^e siècle: Lord Twining, *European regalia*, p. 224.

Il faudrait encore évoquer le globe d'azur semé de fleurs de lis d'or symbolisant le pouvoir royal, qu'Henri IV tend à Marie de Médicis sur un des tableaux de la vie de cette reine réalisés par Rubens. Nous sommes là dans le domaine de la fantaisie ou d'un symbolisme antiquisant très rare chez nous. Le globe éclairé par le soleil d'Apollon, corps de la devise du Roi Soleil, est un autre exemple de cet univers de symboles étranger à nos sacres et à notre symbolique d'Etat habituelle.

Je laisse à d'autres les discours à faire en ce domaine.

II

Après les désastres révolutionnaires qui virent le vandalisme s'attaquer aux insignes du pouvoir, Napoléon Bonaparte se transforma en Napoléon Ier, empereur des Français, dès le 18 mai 1804, sans même attendre le résultat du plébiscite qui devait confirmer le sénatus-consulte organique daté de ce jour là, autrement dit le 28 floréal an 12³⁵.

J'ai déjà exposé ailleurs et plus d'une fois la genèse des insignes du pouvoir de 1804, les honneurs de Charlemagne, les honneurs de l'empereur et les honneurs de l'impératrice³⁶. Le globe fit alors son apparition en France au milieu des honneurs de l'empereur, ceux-là mêmes que Napoléon Ier devait porter, l'ensemble dit de Charlemagne étant une triste reconstitution d'insignes disparates.

Ce fut donc le fameux orfèvre Biennais qui "restaure" les honneurs de Charlemagne et composa entièrement ceux de l'empereur et de l'impératrice.

Certes, Napoléon Ier voulut continuer la tradition du long sceptre (qui fut sommé de l'aigle romaine de Jupiter) et de la main de justice, mais l'empereur

³⁵ Avec la plus parfaite désinvolture, Napoléon Ier attendit le 1er décembre 1804 pour entendre proclamé le résultat du plébiscite par François de Neuf château à la tête du Sénat. Il était temps!

³⁶ On trouvera facilement dans *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, Paris, 1982, réunion de 22 articles corrigés, augmentés et illustrés, quelques pages utiles, XI («Sacre et couronnements napoléoniens»), XIV («Problèmes de symbolique napoléonienne», deux articles parus d'abord en allemand dans l'annuaire *Der Tappert*), XVI («L'actuelle couronne française dite "de Charlemagne"»). Un long travail sur la question de la fabrication des insignes en 1804 est resté inédit, la publication d'une sorte d'encyclopédie sur Napoléon Ier n'ayant jamais vu le jour, mais on peut consulter aussi de Bernard Morel, *Les joyaux de la couronne de France*, Anvers et Paris, 1988. Je pense publier d'ici deux ans un livre sur la symbolique d'Etat française de 1789 à nos jours où tout sera expliqué dans le détail. On peut aussi consulter deux catalogues d'expositions qui eurent lieu au Musée du Louvre: *Regalia. Les instruments du sacre des rois de France. Les «honneurs de Charlemagne»*, Paris, 1987 et *Le trésor de Saint-Denis*, Paris, 1991. Bien entendu le terme de «regalia» est absurde et cet anglicisme fut ignoré des Français durant plus de mille ans... Mais on ne sait plus rien.

élu des Romains, devenu empereur héréditaire d'Autriche, et bien d'autres souverains avaient aussi un globe crucifère. Pour ne pas avoir l'air d'être moindre que l'empereur élu des Romains, qui recevait le globe lors de ses sacre et couronnement de roi des Romains et de Germanie à Francfort-sur-le Main,³⁷ notre empereur fit donc commander un globe durant l'été 1804, la réalisation des insignes se faisant sous la haute surveillance de Vivant Denon.³⁸

Voici la description du globe impérial dans le *Mémoire des fournitures faites pour la Cérémonie du Sacre De Sa Majesté l'Empereur. Frimaire an XIII*, rédigé par Biennais:

Boule du Monde

Cette Boule est en argent vermeil, elle est ornée d'un Bandeau la divisant en deux parties horizontalement et d'un autre Bandeau divisant la calotte en deux parties et au Milieu du quel s'élève une Croix gothique formée par 4 Espèces de Balustre dont les pauses sont ornées de feuilles d' (') eau, et les têtes d' (') especes (,) les Bandeaux avec ornement en entre Las, et palmette, le tout ciselé vaut pour poids (,) controle, façon, ciselure, et dorure la somme de... 1350 francs.³⁹

On peut donc estimer que la lettre de l'empereur à Ségur en date du 30 novembre 1804 ne fait qu'entériner une ancienne décision, la cérémonie devant d'ailleurs se passer deux jours après! N'est pas là l'expression d'une inquiétude devant une possible absence de l'insigne dans le cérémonial? Voici le texte de ce document:

9 frimaire an 13

Monsieur Ségur, mon grand maître des cérémonies, le globe impérial ne doit pas être considéré comme un des honneurs de Charlemagne; il doit être mis sur l'autel et béni, et m'être remis un moment pour le porter. Il y aurait de l'inconvénient à

³⁷ François II (d'Autriche), roi apostolique de Hongrie, etc. fut élu roi des Romains le 7 juillet 1792 et couronné tel à Francfort le 14 suivant, ce qui lui fit prendre le titre d'empereur élu des Romains, roi de Germanie, d'après une décision de Maximilien Ier. Ce fut la dernière cérémonie romaine, l'empereur François II abdiquant le 6 août 1806 à Vienne, et dissolvant ainsi le Saint Empire romain germanique, tout en restant empereur héréditaire d'Autriche, titre pris en 1804. On sait qu'il fut le beau-père de Napoléon Ier.

³⁸ Denon était à la tête du Musée du Louvre dit Musée Napoléon, et c'est lui-même qui s'était proposé à l'empereur pour régler la tenue de sacre en une lettre cinglante à l'égard des conseillers d'Etat: Paris, 27 prairial an 12 (16 juin 1804), Arch. nat., AFIV 1050, d.I, p.3, publiée dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, Paris, 1909, t. 59, n° 1221, col. 831-832.

³⁹ Arch. nat., O° 35, p.99, cahier de 6 folios formant le *Mémoire* de «Biennais, au Singe violet et tient fabriques, rue St Honoré n° 121. A Paris». La description de la «Boule du monde» et de la «Bouête renfermant le Sceptre (,) la Main de Justice, et la Boule» se trouve p.5. Il y avait une autre boîte pour la couronne de laurier. Le prix de 1350 F est théorique, l'ensemble des sommes énumérées dans cette facture ayant été diminué comme cela se faisait souvent. J'ai suivi au mieux l'orthographe et la graphie du manuscrit, partiellement publié dans: Gabriel Vauthier, «Les costumes du sacre et les fournisseurs de l'empereur», *Revue des études napoléoniennes*, Paris, 1913, t.2, pp. 311-320, p. 313 pour la boule.

omettre cette formalité qui a été toujours usitée dans le sacre des Empereurs d'occident et qui se pratique aujourd'hui au sacre de l'Empereur d'Allemagne. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. A Paris ce 9 frimaire an 13.

NAPOLÉON.⁴⁰

Une boîte, en réalité coffre, fut réalisé pour renfermer le sceptre, la main de justice et la boule.⁴¹

Le globe crucifère fut porté au sacre du 2 décembre 1804 (II frimaire an 13) par le maréchal Berthier et remis un moment à l'empereur. Je donne ici les prières dites par Pie VII en latin au sujet de cet insigne:⁴²

BENEDICTIO GLOBI.

Omnipotens et misericors Deus, qui
diversos rerum eventus ineffabili
providentia disponis, orbique regendo
potestatis tuae ministros Imperatores,
Reges et Principes praescire dignatus
es: benedic, quaesumus, globum hunc,

BÉNÉDICTION DU GLOBE.

Dieu tout-puissant et miséricor-
dieux, qui réglez tous les événements
par votre ineffable providence, et qui
avez daigné établir pour gouverner
l'univers, des Empereurs, des Rois et
des Princes, dépositaires de votre

⁴⁰ Arch. nat., 36 AP I (=AB XIX 179⁵⁷). Cette lettre fait partie des archives du général de Ségur, fils du grand maître des cérémonies de l'empereur, lui-même descendant de Louis XIII par une bâtarde du Régent! Cette lettre est mentionnée dans le catalogue de l'exposition *Napoléon tel qu'en lui-même*, Archives nationales, Paris, 1969, n° 456. Il est évident que les insignes du pouvoir étaient fabriqués depuis longtemps: Pierre-Louis Roederer écrit au prince Joseph le 7 fructidor an 12 (25 août 1804) qu'il a vu avant-hier (donc le 5/23) la couronne de laurier, la couronne fermée dite de Charlemagne, l'épée du même nom, etc. Dr. L. Guillot, «Les préparatifs du sacre», *Histoires de l'histoire*, Paris, n° II, décembre 1959, pp. 27-33, p. 30 pour la lettre.

⁴¹ La boîte en question, comme celle de la couronne de laurier, a visiblement été détruite en 1819.

⁴² Le *Procès-verbal de la cérémonie du sacre et du couronnement de LL.MM. l'empereur Napoléon et l'impératrice Joséphine*. Paris, de l'Imprimerie impériale. An XIII. 1805. a été heureusement réimprimé par les soins de Jean Tulard, *Napoléon. Le sacre*, Paris, 1993. Ce procès-verbal est l'oeuvre de L.P. Ségur, grand maître des cérémonies, autrement dit Louis-Philippe de Ségur ayant alors perdu sa particule comme presque tous les autres membres de la noblesse ayant un rang à la cour (Bonaparte, Beauharnais et Talleyrand compris); il la retrouvera par la suite, ne serait-ce qu'en devenant comte de l'Empire.

La bénédiction du globe se trouve p. 42 et sa tradition, p. 46. Dans les commentaires de M. Tulard, quelques petites erreurs. P. 124, au sujet de la couronne de l'impératrice, j'ai parlé de «hautes perles poires en groupes de trois», et non pas de perles «noires». P. 125: si j'ai écrit en 1969 que Biennais fit faire la couronne de Charlemagne par Nitot, j'ai publié le contraire par la suite. Rien ne permet d'ôter la façon de la couronne par Biennais qui la met d'ailleurs dans son *Mémoire*, l'hypothèse Nitot n'étant fondée que sur le fait d'une représentation de cette couronne dans les archives de la maison Chaumet (cf. *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, p. 432). P. 127, au sujet de l'anneau du sacre de Napoléon Ier, il faut écrire que celui qui était présenté dans la galerie d'Apollon au Louvre est un faux, et non *serait*: il a d'ailleurs été ôté de cette galerie après ma démonstration. (*ibidem*, p. 352).

et praesta, ut sicuti famulo tuo NAPOLEONI, supremae potestatis insigne futurum est, ita, et ipsi gratiarum tuarum fons et causa fiat, quibus potenter adjutus secundum propositum voluntatis tuæ inlytam hujus partem orbis, ipsius regimini a te commissam, sapienter et feliciter administrare valeat.

Per Christum, &c.

et ensuite:

TRADITIO GLOBI.

Accipe globum hunc, in signum potestatis a Creatore omnium tibi commissæ, et esto, in medio populi tui, Dei minister in bonum, ut qui te praecæteris extolli voluit in terris, virtutum tibi praemia conferat in coelis.

Le globe fut déposé avec les autres insignes du pouvoir dans le trésor de Notre-Dame de Paris, mais il en sortit plus d'une fois, ne serait-ce que pour être peint par divers artistes faisant le tableau de Napoléon Ier en grand costume de sacre, et lors du couronnement de ce souverain comme roi d'Italie dans la cathédrale Sainte-Marie naissante de Milan, le 26 mai 1805, Napoléon Ier y ayant fait apporter les honneurs de l'empereur et ceux de Charlemagne en plus des honneurs royaux italiens. Ce fut alors le maréchal Moncey qui porta le globe.⁴³

⁴³ J'ai fait un travail sur le couronnement de Milan dans le travail inédit évoqué n.36. Le *Programme de la cérémonie du couronnement de S.M. l'empereur Napoléon, roi d'Italie* fut rédigé par L.P. Ségur et Stampa Soncino, maître des cérémonies d'Italie (sans lieu, 1805, augmenté de plusieurs modifications importantes; cf. aussi: *Moniteur universel* du 12 prairial an 13/1er juin 1805, p. 1047-1048). Le globe impérial figure sur la gravure de J. Rosaspina montrant la peinture du couronnement de Milan par A. Appiani, disparue lors de la destruction du palais de Milan lors de la deuxième Guerre mondiale. J'ai publié cette gravure dans la réédition du livre du sacre de Napoléon: *Le sacre de S. M. l'empereur Napoléon*, Editions du palais-Royal, Paris, 1969, avec mes notes historiques et une lettre de présentation de S.A.I. le prince Napoléon. Sur cet ouvrage composé de plusieurs éléments: *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, p. 271. Il est à noter que Napoléon Ier roi d'Italie n'eut pas de globe, se contentant d'une sceptre et d'une main de justice, ses insignes royaux et le grand manteau étant déposés au Museo del Risorgimento de Milan (*Musei di Milano*, Ufficio Stampa del Comune di Milano, 1972, pp. 74-78). Je remercie mon confère de l'Académie internationale d'héraldique, maître dott. Carlo Locatelli, de Milan, qui m'a aidé dans mes recherches napoléoniennes en Italie.

puissance, daignez, nous vous en conjurons, répandre vos bénédictions sur ce globe, afin qu'il soit tout-à-la-fois, pour votre serviteur NAPOLÉON, et le signe de la suprême puissance qui lui est confiée, et la source féconde des grâces qu'il attend de vous. Faites, ô mon Dieu, que, par le secours de cette même grâce, il gouverne selon votre volonté, et avec autant de bonheur que de sagesse, l'illustre portion de ce vaste univers que vous avez confié à ses soins.

TRADITION DU GLOBE.

Recevez ce globe, symbole de la puissance suprême qui vous est confiée par le Créateur de toutes choses, et soyez, au milieu de votre peuple, le ministre de Dieu, pour opérer le bien, afin que celui qui vous élève au-dessus du reste des mortels sur la terre, accorde à vos vertus une récompense éternelle dans le Ciel.

Le public pouvait donc admirer les insignes impériaux dans la cathédrale de Paris,⁴⁴ mais leur présence fut cachée lors de l'arrivée sur le trône de Louis XVIII: c'est alors qu'ils furent déposés au garde meuble.⁴⁵ Les honneurs de l'empereur (couronne de laurier, sceptre à aigle, main de justice et globe) ainsi que l'honneur de l'impératrice (couronne)⁴⁶ furent fondus en mars 1819 sous le nom de "vieux oeuvre"...⁴⁷ Ainsi périt notre seul globe!

Il n'est pas inutile de préciser que Napoléon Ier accepta qu'une couronne de Charlemagne reconstituée d'après une gravure des *Monumens de la monarchie française* de dom Bernard de Montfaucon⁴⁸ soit sommée d'un globe crucifère. Cette couronne de cuivre doré et parsemée de camées et pierres plus ou moins antiques fut présente au sacre de l'empereur et au couronnement de Milan; elle coiffa Charles X à Reims. Elle figura dans les armoiries impériales de Napoléon Ier et Napoléon III, et les autres couronnes utilisées par Napoléon Ier, ses deux impératrices, les princes et princesses françaises, furent toutes sommées de la même façon.

Louis-Philippe Ier, roi des Français, capitula devant une émeute en février 1831 et balaya les fleurs de lis de son écu (aux armes des Orléans) et de toute sa symbolique. Par ordonnance du 16 février, le nouveau sceau de l'Etat fut composé d'un écu orné d'une représentation symbolique de la charte, timbré d'une couronne avec des feuilles d'ache assez cachées par une couronne de chêne qui est couronne civique. Au lieu de la double fleur de lis en carré servant de cimier, un globe non crucifère surmonta les arceaux emperlés: on y distingue l'équateur et l'écliptique. Le sceptre fleurdelisé fut aussi modifié, son sommet

⁴⁴ A.P.M. Gilbert, *Description historique de la basilique métropolitaine de Paris et des armoires de son trésor*, Paris, 1811, p. 43: «Le globe impérial en or est surmonté d'une petite croix grecque».

⁴⁵ *Même titre*, Paris, 1821, p. 351: les insignes de Charlemagne ont été retirés du trésor au commencement de 1816. En note: «Le trésor de la basilique étoit aussi dépositaire des insignes ou ornemens impériaux de Napoléon Buonaparte et de l'impératrice Joséphine (*sic*), savoir: 1°. Le sceptre, 2°. La main de justice, 3°. La couronne, 4°. Le globe impérial, 5°. La couronne de l'archiduchesse Marie-Louise» (posée à côté d'elle sur les tableaux, mais ayant avant tout servi à couronner Joséphine!), 6°. Leurs manteaux de velours cramoisi, parsemés d'abeilles. Les objets qui avoient été déposés, en 1804, dans le trésor de la métropole (*sic*), par ordre du gouvernement, en ont été retirés en 1815». A vrai dire, le manteau de l'empereur fut dépecé par les chanoines dès 1814, avec autorisation royale, ce qui obligea Napoléon Ier à figurer en petit costume lors du champ de mai de 1815, qui eut lieu au Champ de Mars de Paris, le ...Ier juin!

⁴⁶ Joséphine n'avait eu qu'une couronne et un anneau, mais cet anneau, comme celui de Napoléon Ier, n'avait jamais été exposé à Notre-Dame de Paris.

⁴⁷ La recherche du procès-verbal de fonte expliquant la disparition des insignes de Napoléon Ier et de Joséphine fut une longue recherche, ce genre de documents ayant été déclassés. Arch. nat., O⁵ 2317, le «vieux oeuvre» ayant été démonté et fondu les 26-28 mars 1819.

⁴⁸ *Les monumens...*, Paris, 1729,1.1, pl. XXIII, n.º 2 et texte explicatif p. 276; cette gravure vient des papiers de Peiresc. Cf. «L'actuelle couronne française dite «de Charlemagne»», *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, pp. 431-446.

étant orné d'une globe, crucifère celui-là.⁴⁹ La révolution de 1848 fit disparaître ces ultimes globes bien discrets.

Napoléon III se fit représenter avec une couronne de laurier sur la tête après la campagne d'Italie et un tableau de Winterhalter le montre avec un curieux manteau impérial posé sur son uniforme de général de division; le souverain tient la main de justice dite de Charlemagne (montage de 1804) et le sceptre du même nom y côtoie la couronne à aigles surmontée du globe crucifère.⁵⁰

Le sceau de l'Etat nous montre alors les armoiries impériales où le heaume est timbré de la couronne dite de Charlemagne, surmontée du globe crucifère, mais il existait aussi d'autres armoiries, pour les ministères et administrations, où le heaume ne figurait point et où la seule couronne à aigles timbrait l'écu: elle aussi était sommée du globe crucifère.⁵¹ Le désastre de Sedan devait emporter tous ces symboles et c'est ainsi que la représentation du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ sur le monde disparut de la symbolique étatique de notre pays.

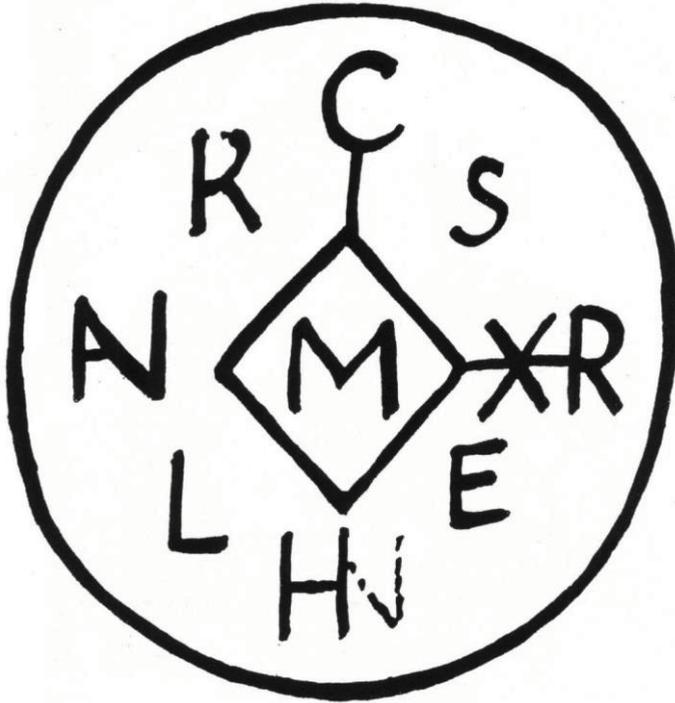
⁴⁹ [Louis] Douët d'Arcq, *Collection de sceaux* (des Archives impériales puis nationales), Paris, 1863, n° 148.

⁵⁰ Les tableaux originaux de Napoléon III et d'Eugénie par Winterhalter n'existent plus, mais il en a des copies à l'huile et en tapisseries. La couronne à aigles fut inventée sous Napoléon Ier et figure sur le sceau de majesté dès 1805, au-dessus de la tenture (*ibidem*, n° 140). Elle figure sur les sceaux des administrations quand il n'y a pas de heaume et elle figure peinte à côté de Marie-Louise et du roi de Rome sur le tableau de Joseph Franque, fait en 1811 (M.V. 4704). Napoléon III fit réaliser pour l'Exposition universelle de Paris qui eut lieu en 1855, deux couronnes impériales à aigles par Gabriel Lemonnier, l'une pour lui, l'autre, plus petite, pour Eugénie. Toutes deux étaient sommées du globe crucifère. Celle de l'empereur fut dépecée en 1887 et celle de l'impératrice lui fut rendue: elle est de nos jours déposée dans la galerie d'Apollon. B. Morel, *Les joyaux de la couronne de France*, pp. 334-338, 349, 355, 375.

⁵¹ (L.) Douët d'Arcq, *Collection de sceaux*, n.° 150 pour le sceau de l'Etat, cet ouvrage n'enregistrant pas le sceau des ministères, etc. Les armoiries de l'impératrice et du prince impérial arboraient la couronne impériale, alors que les princes français avaient une couronne du même genre, mais plus simple, elle aussi sommée du globe crucifère. S.A.I. le prince Napoléon et les siens sont les seuls Français à continuer la tradition de cette couronne ainsi ornée.



1 Charles II le Chauve couronné, tenant sceptre et globe sur son *Psautier*, Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 1152, f. 3 v. Le texte latin affirme: «Lorsque Charles trône, couronné d'un grand honneur, il est semblable à Josias et égal à Théodose».



CAR }
SAL } REX
LVS }
MON }

2 Monogramme du globe de Charles II le Chauve sur la Bible de Saint-Paul-hors-les-murs à Rome. Dessin d'H. Pinoteau d'après E.H. Kantorowicz (cf. n. 22); dom Bernard de Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, t.1, pl. XVII voit bien un R dans la lettre en haut à gauche; en bas, un trait vertical traverse un H, ce qui peut donner deux H ou un H et un N mal compris.



3 Sceau d'Hugues Capet d'après la gravure de dom Jean Mabillon, *De re diplomatica*, pl. 38, p. 421, n° I.



4 Globe de Napoléon Ier réalisé par Biennais d'après le tableau de François Gérard, «Napoléon Ier, empereur des Français», fait en 1805 et montrant le souverain en tenue de sacre. Musée de Versailles, n° 5321, photographie d'H. Pinoteau.